



Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUI)

Le Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUI) est le principal document d'urbanisme de planification de l'urbanisme au niveau communal.

Celui-ci fixe les grandes orientations et les règles applicables en matière d'aménagement : des normes impératives à connaître en cas de construction.

Liens utiles

[carte interactive complète du PLUi de Saint-Quentin-en-Yvelines](#)

[documents et pièces administratives](#)

Contact

[Service urbanisme réglementaire et foncier](#)

Mairie de Trappes-en-Yvelines

1, place de la République

78190 Trappes

[01 30 69 16 59](tel:0130691659)

Lundi : 14h-19h30

Mardi au vendredi : 14h-17h